



VOS DROITS, NOTRE COMBAT : UN PÔLE JURIDIQUE UFAP UNSA JUSTICE

Face aux injustices, aux décisions arbitraires et au non-respect des droits fondamentaux des personnels pénitentiaires, l'**UFAP UNSa Justice** passe à l'action avec l'ouverture d'un pôle juridique.

Son objectif : accompagner individuellement chaque agent dans la défense de ses droits face à l'administration.

Ce nouveau service propose :

- Une information sur les droits : congés, mutations, sanctions, maladie...
- Des conseils et orientation en cas de litige avec l'administration
- Une assistance dans les démarches administratives complexes
- Une aide pour les recours devant les tribunaux administratifs si nécessaire

Il s'agit d'un accompagnement personnalisé, proche du terrain, sans trame standard ni solitude face à la hiérarchie.

Comment en bénéficier ?

Contactez vos représentants **UFAP UNSa Justice** locaux ou régionaux

POLE JURIDIQUE

**L'UFAP UNSA JUSTICE, MOBILISÉE POUR FAIRE
RESPECTER VOS DROITS.**